



Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2020-3-11

PÉRIGORD-LIMOUSIN
 Communauté de communes
 PÉRIGORD-LIMOUSIN
 024-242400752-20200723-2020_3_11
 Séance du 23 juillet 2020
 Département de la Dordogne
 Publié le 27/07/2020

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
La Coquille

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
16 juillet 2020

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 36
Pouvoirs : 1

Etaient présent(e)s

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, FAURE Michèle, DAVIET Marina, MARCETEAU Dominique, LAGARDE Bernadette, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, BOSREDON COUNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, DEGLANE Christine,

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, KARP Michel (et procuration de COUTURIER Pierre-Yves), MEYNIER Patrick, PRIVAT Pascal, CHEVAL René (Paul), CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, MEYNIER Paul, DESSOLAS Frédéric, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBBELS Michel, SAERENS Grégory, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, REBEYROL Guillaume (suppléant de CHASSAIN Thérèse)

Absents et excusés : CHASSAIN Thérèse (remplacée par son suppléant Guillaume REBEYROL), COUTURIER Pierre-Yves (a donné procuration à KARP Michel), RANOUIL Michel

M Jean-Louis FAYE est désignée secrétaire de séance

Délégués de la Communauté au sein de divers organismes

Mission Locale

La collectivité adhère à la Mission Locale du Haut Périgord chargée de la politique en matière de jeunesse et d'emploi.

Il convient de désigner 2 délégués titulaires + 1 délégué suppléant pour représenter la collectivité au sein de la structure.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DESIGNE comme suit les représentants de la Communauté de communes auprès la MISSION LOCALE:

Mission Locale	
FAYOL Stéphane	titulaire
DEGLANE Christine	titulaire
FAURE Michèle	suppléant

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 27 juillet 2020
Le Président,

Michel AUGEIX

